



Délégation Régionale Picardie

Objet : Elections Municipales 2020 à Pont-Sainte-Maxence

Monsieur,

Si des efforts ont déjà été réalisés par les municipalités précédentes, de nombreuses améliorations restent à faire pour rendre notre commune plus cyclable comme le montre les résultats de la 2<sup>ème</sup> consultation nationale « Le baromètre des villes cyclables » pour Pont-Sainte-Maxence.

En effet, pouvoir faire du vélo en toute sécurité est une demande forte des Maxipontains. Ceci nécessite des aménagements de qualité et continus. De même, pouvoir stationner son vélo en toute sécurité dans la ville est un levier très important pour favoriser les déplacements à vélo en ville.

Vous êtes candidat aux élections municipales. En tant que représentante de l'association des Usagers du Vélo, des Véloroutes et Voies vertes des Vallées de l'Oise (au5v) sur Pont-Sainte-Maxence, je souhaiterai connaître vos intentions en matière de cyclabilité pour APAISER LE CENTRE-VILLE et PERMETTRE LES DEPLACEMENTS A VELO.

Pour vous aider, vous trouverez ci-après les résultats synthétiques et détaillés du baromètre des villes cyclables pour Pont-Sainte-Maxence ainsi que des propositions nécessaires au développement du vélo sur lesquelles je vous serai grée de vous positionner. Cet exercice avait déjà été proposé aux candidats pour l'élection municipale de 2014 et les réponses obtenues publiées sur notre site web. Comme précédemment, vos réponses seront rendues publiques.

Dans l'attente de votre retour à cette demande,

Veuillez agréer Monsieur, l'expression de ma considération,

Mme Valérie Bert

Représentante Antenne Locale Au5v Pont Sainte Maxence

[psm@au5v.fr](mailto:psm@au5v.fr)

[www.au5v.fr](http://www.au5v.fr)

30 avenue Eugène Gazeau 60300 Senlis

Tel : 03.44.60.11.63 - [secretariat@au5v.fr](mailto:secretariat@au5v.fr)

Quelques rappels :

- Pont-Sainte-Maxence est une ville d'environ 12 000 habitants ;
- Elle est traversée par la RD 1017 et les itinéraires vélotouristiques Trans'Oise et Paris Londres ;
- 2009 : date de création de l'antenne locale Au5v sur Pont-Sainte-Maxence et engagement de la ville dans une politique en faveur du partage de la voirie et d'une circulation apaisée bénéficiant aux cyclistes et aux piétons ;
- 2014 : l'observatoire local des mobilités actives a évalué le linéaire aménagé pour les vélos à 55%, classant la ville au 1er rang des villes cyclables de plus de 5000 habitants pour le sud de l'Oise ;
- 2015 : Pont-Sainte-Maxence est la 1ère ville de l'Oise à avoir mis en place le "Cédez-le passage cycliste au feu" ;
- 2016 : encouragement de la ville à poursuivre ses efforts en matière de cyclabilité via l'obtention du « guidon d'or » décerné par la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (FUB) avec le soutien de l'antenne locale Au5v sur Pont-Sainte-Maxence ;
- 2018 : liste des points noirs cyclables de la ville et recommandations de l'au5v suite aux résultats de la 1ère consultation nationale « Le baromètre des villes cyclables » organisée par la FUB avec le soutien des associations locales dont l'au5v ;
- 2018 : organisation d'une journée d'échanges techniques "Aménagements, intermodalité, ruralité, tourisme : Quelles avancées, quelles perspectives pour le vélo (dans l'Oise et en France) ?" à Pont-Sainte-Maxence par l'au5v avec le soutien de la ville ;
- 2020 : résultats de la 2ème consultation nationale « Le baromètre des villes cyclables » organisée par la FUB avec le soutien des associations locales dont l'au5v.

Synthèse des résultats de la 2ème consultation nationale « Le baromètre des villes cyclables » pour Pont-Sainte-Maxence :

Le palmarès dans le Sud-Oise :



# Pont-Sainte-Maxence



## EVOLUTION ET DONNÉES

Evolution de la situation depuis 2 ans

+27%



Les points noirs recensés par les répondants :

- D1017 (cité le plus grand nombre de fois)
- Rue Louis Pasteur
- Rue Louis Boilet
- Rue Georges Decroze
- Rue Robert Heschel
- Quai de la pêcheurie
- Rue de la paix

Ci-joint, vous trouverez l'ensemble des commentaires laissés par les répondants ainsi que la synthèse des réponses de l'ensemble des répondants.

Nos propositions et leviers pour APAISER LE CENTRE-VILLE et PERMETTRE LES DEPLACEMENTS A VELO.

Propositions	J'approuve ?		Justification / Commentaire
	Oui	Non	
1. Adopter un plan vélo communal financé et concerté (au5v, etc.) en début de mandat			
2. Mettre en place un comité vélo régulier associant les parties prenantes (au5v, etc.)			
3. Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h			
4. Modifier l'aménagement des rues à 30 et à 20 km/h pour rendre ces limitations effectives (diminution de la largeur de la chaussée, etc.)			
5. Créer des voies cyclables sur les chaussées (bandes, pictogrammes)			
6. Créer des continuités cyclables (bandes, pictogrammes, jalons) pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité (gare, école, commerce, équipements collectifs)			
7. Implanter des arceaux vélos dans toute la commune			
8. Généraliser les SAS à vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux			
9. Généraliser les double-sens cyclables			
10. Restreindre ou supprimer la circulation motorisée devant les			

écoles et le collège aux heures d'entrée et de sortie des classes			
11. Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires			
12. Subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et l'habitat social*			
13. Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et les entrepreneurs locaux (vélo-cargo, remorque, triporteur)			
14. Obliger les bus à s'équiper de porte vélo (cahier des charges)			
15. Favoriser l'implantation de services de location de vélo courte et longue durées			
16. Créer une piste d'apprentissage du vélo ouverte à tous			
17. Equiper les services municipaux de vélo-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo			
18. Travailler au niveau de l'intercommunalité pour favoriser la création de continuités cyclables entre les communes			
19. Communiquer sur les actions communales en faveur du vélo			

\*Le programme Alvéole de la FUB permet d'apporter jusque 60% du financement de stationnement vélos dans l'habitat social et près des pôles d'échanges <https://www.fub.fr/alveole>

Concernant plus particulièrement l'antenne au5v de Pont Sainte Maxence, qui est subventionnée par la municipalité et qui a accès à un local mutualisé pour son atelier d'autoréparation des vélos, si vous êtes élu :

Continuerez-vous à :

- Subventionner l'antenne ? oui      non
- Mettre à disposition de l'antenne un local pour son atelier d'auto-réparation ? oui      non

Souhaiterez-vous :

- Renforcer les liens avec l'association via une convention ? oui      non

Commentaires libres :